



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION BUDGÉTAIRE**

le 18 et 19 novembre 2024
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

Fonctionnaires: Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Karine McCulloch, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Mario Zanth ouvre la réunion à 18h00 le 18 novembre 2024.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Samuel Cardarelli

Appuyé par Carl Grimard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Commentaires du public

Tous les commentaires envoyés par courriel le 18 novembre 2024 à 15h15 ou avant ont été reçus et figurent à l'ordre du jour.

5. Délégations / Présentations

Aucune

6. Présentation du budget préliminaire 2025

Le maire prend la parole pour sympathiser avec les résidents.

Frédéric Desnoyers, trésorier, introduit le budget préliminaire.

Frédéric Desnoyers présente les changements majeurs apportés au budget du conseil.

Pierre Voisine présente les changements majeurs apportés au budget du Bureau du directeur général.

En réponse à des questions, Pierre Voisine confirme que la Cité postule pour des subventions fédérales pour les étudiants d'été, mais à ce moment-ci, il n'est pas possible de confirmer le montant que la Cité pourrait recevoir.

Michel Cousineau présente les changements majeurs apportés au budget des Services corporatifs.

En réponse à des questions, Pierre Voisine confirme l'impact positif que des caméras dans les parcs ont eu dans le passé.

Martin Saumure présente les changements majeurs apportés au budget des Services de protection et du bâtiment.

En réponse à des questions, Pierre Voisine explique l'échange de service avec le département des Services incendies de La Nation et de Casselman et comment les frais engagés sont défrayés par ces autres municipalités.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers mentionne que le montant payé à la PPO est d'environ 4 millions de dollars par année.

Jean-Luc Jubinville présente les changements majeurs apportés au budget des opérations.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que la durée de vie d'un nouveau déshumidificateur serait de 20 à 25 ans, d'où la surprise de devoir remplacer celui-ci après environ 10 ans.

En réponse à des questions sur le revêtement de la glace, Jean-Luc Jubinville mentionne que le montant prévu au budget inclut l'entreposage et le transport de celui-ci.

Les membres du conseil prennent une pause de 19h35 à 19h50.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que la nécessité de deux employés supplémentaires à temps plein pour 6 mois est en raison de l'augmentation du nombre de chemins et de trottoirs.

Julian Lenhart présente les changements majeurs apportés au budget du développement communautaire.

En réponse à des questions, Julian Lenhart mentionne que le festival de Clarence-Rockland dure 3 jours, sans compter la journée de la fête du Canada. Le coût du festival est d'environ 140 000\$, avant les commanditaires. Julian Lenhart rappelle que c'était la décision du conseil d'offrir les activités gratuitement.

Directive :

Le maire, soutenu par les membres du Conseil, donne une directive.

Que l'administration revienne demain avec le coût total du festival Clarence-Rockland et les recettes. En y incluant la possibilité que les résidents payent pour participer au festival.

Frédéric Desnoyers poursuit sa présentation du budget préliminaire.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers précise que les frais d'utilisateur peuvent servir à une réserve, pourvu que les argentés soient dépensés envers les services pour lequel les frais ont été collectés.

En réponse à des questions, Julian Lenhart explique que la réserve de stationnement sert lorsqu'un constructeur n'a pas suffisamment de stationnements sur la propriété, alors il contribue à cette réserve, dans le but d'aider à créer et maintenir des places de stationnement dans la rue.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers explique que le surplus d'un million de dollars de 2023 est allé dans la réserve des chemins et la réduction de la dette à long terme.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers précise que si le conseil diminue les argentés attribués à une réserve pour une année, cela est perpétuel et signifie qu'il y a une diminution des fonds chaque année par la suite.

Frédéric Desnoyers présente le financement du budget d'immobilisation.

Frédéric Desnoyers présente les changements pour les Eaux, Égouts et Déchets.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que les économies qui ont été faites en changeant le contrat pour le ramassage des déchets ont été investies envers le ramassage des déchets de jardins.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville explique que le 35 000\$ est pour explorer la faisabilité d'un projet de plantation d'arbres pour allonger la durée de vie du site d'enfouissement. Si le projet va de l'avant, ce sera un cout de 300 000\$ pour la plantation d'arbre, ce qui sera moins couteux que l'achat de terrain et la gestion des contaminants. La Cité est également en contact avec La Conservation de la Nation Sud, afin de voir s'il y aurait des subventions pour la plantation d'arbres.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers précise qu'il n'y a pas de surplus dans le budget de l'année en cours. Les argents restants sont pour payer pour les projets qui sont déjà en cours et dont les factures ne sont pas encore entrées. De plus, tout surplus prévu pour les projets d'immobilisations ont déjà été pris en considération dans le budget présenté pour 2025.

En réponse à des questions, Pierre Voisine mentionne qu'il envisage d'avoir des caméras de vitesse en action et des employés pour le centre de traitement par le 1^{er} avril 2025. Les détails ont été réglés avec les CUPR dernièrement. Il ajoute que les revenus de ceux-ci n'ont pas été inclus dans le budget, car il y aura également des dépenses reliées à ce projet.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que les données du programme de machine à composte seront incluses dans le plan maitre de la gestion des déchets qui sera présenté au conseil en début d'année prochaine.

Frédéric Desnoyers présente certaines informations qui ont changées ou ont été confirmées depuis que le budget a été mis ensemble le 1^{er} novembre 2024 et qui impact le budget 2025.

- Augmentation du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario
- Diminution des taux de la CSPAAT
- Augmentation des recettes publicitaires grâce aux commanditaires
- Les dépenses liées aux conférences et aux congrès ont été réduites par les directeurs
- Les dépenses liées à la formation ont été réduites par les directeurs.

L'augmentation proposée du taux de taxes est maintenant de 8,05 %.

À 21h30, le maire propose d'ajourner la réunion à demain, 19 novembre, à 18h.
Le conseil vote en faveur.

Le maire Mario Zanth ouvre la séance le 19 novembre à 18h00.

La conseillère Diane Choinière n'est pas présente.

Recommandation

Proposée par : Simon-Olivier Péladeau-Houle

Secondée par : Stephane Fournier

Que les changements suivants proposés par le trésorier soient approuvés:

- 1) Augmentation du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario - 47 600
- 2) Diminution des taux de la CSPAAT - 75 000
- 3) Augmentation des recettes publicitaires -20 000
- 4) Diminution des conférences et congrès - 25 000
- 5) Diminution de la formation - 20 000

ADOPTÉE

Frédéric Desnoyers mentionne que les documents de travaux en cours ont été révisés.

La conseillère Diane Choinière se joint à la réunion à 18h03.

Julian Lenhart présente son rapport sur le Festival de Clarence-Rockland.

En réponse à des questions, Julian Lenhart explique qu'il n'est pas possible de savoir combien de revenus ont été générés par le contrat avec KB Média, qui s'occupe de trouver des commentaires.

Le Conseil débat de la possibilité de faire payer les résidents pour participer au Festival de Clarence-Rockland. La plupart des conseillers sont contre l'idée de faire payer les résidents, car cela affecterait la participation.

Recommandation

Proposée par : Samuel Cardarelli

Secondée par : Carl Grimard

Que le montant de 37 100\$ a ajouté au budget du Festival de Clarence-Rockland soit retiré du budget 2025.

ADOPTÉE

Recommandation

Proposée par : Trevor Stewart

Secondée par : Simon-Olivier Peladeau-Houle

Que les postes étudiants à temps partiel demandés dans le budget soient éliminés :

- Étudiant à temps partiel au bureau de la greffe à 20 000\$.
- Étudiant à temps partiel pour les services de protection à 12 000
- Étudiant, ingénieur à temps partiel pour le développement communautaire à 14 000\$.

REFUSÉE

Le Conseil débat sur le nombre d'étudiants à maintenir dans le budget. Les conseillers sont tous d'accordent pour dire que les étudiants sont bénéfiques pour la ville.

En réponse à des questions, Frédéric Desnoyers décrit comment les postes vacants sont gérés et les obligations d'épargne que doivent rencontrer les départements lorsqu'il y a des postes vacants.

Recommandation

Proposée par : Carl Grimard

Secondée par : André Lalonde

Que 15 000 \$ soient laissés à la discrétion du CAO pour les étudiants à temps partiel et que les trois postes étudiants à temps partiel soient retirés.

ADOPTÉE

Le maire mentionne que le taux d'augmentation de taxes est maintenant à 7.80%.

Les conseillers abordent brièvement le 11 842 \$ demandé par le département du développement économique et le 11 842\$ pour l'Expo Clarence-Rockland.

Le conseiller Kyle Cyr propose au conseil un investissement de 10 000 \$. Le comité de Vérité et Réconciliation aimerait créer une murale au YMCA pour

immortaliser l'image de la communauté qui s'est réunie après la découverte de tombes anonymes.

En réponse à des questions, Michel Cousineau mentionne qu'il y a potentiellement des subventions fédérale ou provinciale pour ceci, mais que les recherches de subventions ne sont pas commencées.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne que la ville a seulement fourni des lumières pour la murale à St-Pascal.

Les conseillers présentent d'autres options pour payer la murale. Réserve, subventions, commanditaire. Les conseillers souhaiteraient également que le projet soit plus affiné, avant d'envisager un budget.

Pierre Voisine propose que le comité en entier vienne présenter leur plan d'action au conseil. Il propose également que les argents soient pris d'une réserve, car un budget n'est pas nécessaire à chaque année.

Le maire ferme le sujet pour retourner à l'Expo. Il mentionne que l'Expo demande maintenant à la ville un commanditaire de 5 000\$ pour l'évènement, en plus de l'aréna gratuitement pour 4 jours.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville mentionne qu'en 2023, la facture de l'Expo était de 4800\$. Si on ajoute la valeur du financement en nature pour les tables et les chaises, on regarde autour de 6000\$, sans prendre en considération la perte de revenu possible pour la location de la glace.

Les conseillers débâtent sur la demande de l'Expo de Clarence-Rockland, étant donné qu'ils ne sont pas un organisme à but non lucratif, n'ont pas présenté de bilan financier dans le passé et font du profit de l'évènement.

Recommandation:

Proposée par : Kyle Cyr

Secondée par : Carl Grimard

Que l'on maintienne le Statu quo du montant de 11 842\$ pour l'Expo Clarence-Rockland et que l'administration revienne avec un rapport sur comment procéder dans le futur.

ADOPTÉE

Les membres du conseil prennent une pause de 19h43 à 20h.

Recommandation

Proposée par : André Lalonde

Secondée par : Kyle Cyr

Que le 11 842\$ demandé par développement économique soit pris dans la réserve existante.

Suivant les explications de Julian Lenhart, André Lalonde retire sa recommandation.

En réponse à des questions, Julian Lenhart explique le plan de travail des prochains deux ans pour le développement économique. Il rappelle également au conseil les projets qui ont été approuvés et dont les montants seront pris dans la réserve.

Les conseillers discutent de la possibilité de couper un des deux postes d'opérateurs de 6 mois.

Jean-Luc Jubinville parle de l'impact que la coupure d'un des deux postes pourrait avoir sur le niveau de service.

Frédéric Desnoyers donne un aperçu de ce que représente le taux d'augmentation de taxes proposé de 7.80% sur une maison moyenne.

Les conseillers discutent de la possibilité de prendre des argents de la réserve de stabilisation de taxe pour couvrir une partie de l'augmentation du taux de taxes. Les conseillers présentent des inquiétudes.

Frédéric Desnoyers explique que la réserve de stabilisation de taxe est la seule réserve d'urgence de la municipalité.

Recommandation :

Proposée par : Stephane Fournier

Secondée par : Diane Choinière

Que le budget soit adopté avec un taux d'augmentation de taxes de 7.80%.

ADOPTÉE

- 7. Considération budgétaire pour la résolution présentée par le maire Zanth et appuyée par le conseiller Cyr pour s'engager à allouer une subvention de \$11,842 à l'Expo Clarence-Rockland 2025.**

Rapporté de la réunion ordinaire du Conseil du 13 novembre 2024.

A été discuté lors de la présentation du budget préliminaire 2025 (item 6).

8. Récapitulation du budget préliminaire de 2025

L'ébauche du budget a été présentée à 8.74% et le budget a été accepté à 7.80%.

Pour les taux de l'eau et égout, l'augmentation proposée était de 4.8% en moyenne et il n'y a pas eu de changement.

Pour le taux des déchets, l'augmentation proposée était de 7\$ et il n'y a pas eu de changement.

Pour le budget en capital, il n'y a pas eu de changement, donc un total de 44.8 millions de dollars.

9. Ajournement

Le maire lève l'assemblée le 19 novembre 2024 à 20h26.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, greffière adjointe